

COMMUNIQUE DE PRESSE

DEMANDE DE MESURES URGENTES AU GOUVERNEMENT

UNIS ET SOLIDAIRES

Le Président de la République, le Premier ministre, l'ensemble des ministres (du Travail, de l'Economie et des Finances, de l'Action et des Comptes publics, de l'Intérieur et des Solidarités et de la Santé) communiquent qu'aucune entreprise ne sera laissée au bord du chemin.

Force est de constater, que beaucoup d'informations contradictoires sont données concernant les différentes mesures mises en œuvre par les autorités pour sauver les entreprises !

En pleine gestion de crise face au drame du Coronavirus et pour protéger les salariés qu'ils emploient, les chefs d'entreprises se posent un grand nombre de questions sur les aides mises en place pour les accompagner.

Les experts-comptables sont depuis le début de cette crise sur le terrain et accompagnent leurs clients. Nous travaillons sans relâche, conscients de notre rôle essentiel dans cette crise sanitaire et économique sans précédent. C'est pourquoi, nous demandons 4 mesures urgentes, et ce, dans le cadre de l'examen par le Parlement du projet d'urgence qui a été adopté hier en Conseil des ministres :

- 1- Face à ce flou actuel sur qui doit, qui peut et qui ne doit pas travailler, nous demandons la communication D'INSTRUCTIONS PRECISES ET COORDONNEES entre les membres du Gouvernement et leurs différentes directions administratives concernées ;**
- 2- Face à l'inquiétude de nos clients sur leur droit au chômage partiel, nous demandons une nécessaire CLARIFICATION des règles d'éligibilité pour les sécuriser et éviter que nos responsabilités soient engagées ;**
- 3- Face à l'inquiétude des indépendants sur leur indemnisation, nous demandons que les MODALITES DE MISE EN ŒUVRE soient annoncées dès maintenant ;**

- 4- Face à l'inquiétude légitime des chefs d'entreprise sur leurs trésoreries, nous demandons de **LAISSER AGIR** les experts-comptables, partenaires privilégiés de l'entreprise et professionnels responsables, sur la gestion des différentes échéances et notamment de TVA, dans l'intérêt de la préservation de la santé économique du pays et la pérennité de nos clients, qu'ils soient TPE, PME, ETI ou Grande Entreprise.

Pour toutes ces raisons, nous demandons aux pouvoirs publics de nous faire confiance, de nous laisser accompagner nos clients en contribuant à résoudre leurs problématiques d'urgence, au cas par cas, en étroite collaboration avec les services fiscaux ou sociaux.

Nous sommes une profession responsable et agissons en pleine conscience de la nécessité de permettre la continuité des activités économiques.

Faites-nous CONFIANCE et laissez AGIR les Experts-comptables et Commissaires aux comptes dans la gestion de cette crise.

**C'EST UNIS ET SOLIDAIRES QUE NOUS TRAVERSERONS CETTE CRISE SANITAIRE,
ECONOMIQUE ET SOCIALE !**



VIRGINIE VELLUT – Présidente du CROEC Champagne

Copyright photo : Aurélie Coudière